

RÈGLEMENT RELATIF À LA CARTE DE FIDÉLITÉ CHICCO

La "Carte de fidélité Chicco" (ci-après la "**Carte**") permet à son Titulaire (ci-après le "**Titulaire**") de participer au Programme de fidélité Chicco (ci-après le "**Chicco Club**") promu et géré par Artsana Belgium S.A. (ci-après "**Artsana**") conformément au présent règlement (ci-après "**Règlement de la Carte de fidélité Chicco**").

1 - Qui peut demander la Carte ?

La Carte peut être obtenue gratuitement et automatiquement à la création d'un compte sur chicco.be et donne accès à des promotions dédiées et exclusives, offrant à tous les Titulaires la possibilité de cumuler des points et d'obtenir des remises, des bons et des avantages exclusifs (les "Récompenses") en effectuant des achats *en ligne* sur le site officiel belge de *e-commerce* Chicco www.chicco.be (ci-après le "**Site Web Chicco**"), afin de pouvoir bénéficier desdits avantages, tels que décrits ci-après, utilisables dans un second temps.

Pour pouvoir demander la Carte, son Titulaire doit être âgé d'au moins 18 ans au moment de la demande. Chaque Titulaire ne peut demander qu'une seule Carte.

La Carte est personnelle et non cessible. Si Artsana apprend que le Titulaire détient plusieurs cartes actives en Belgique, ce dernier se réserve le droit de désactiver une partie d'entre elles (en veillant donc à ce qu'une seule Carte soit active). La Carte est destinée à un usage familial, et s'adresse aux Titulaires agissant dans un autre cadre qu'une activité commerciale ou professionnelle.

2 - Comment puis-je obtenir ma Carte ?

Il est précisé que la Carte émise sur le Site Web Chicco, est une carte purement "électronique".

Concernant le traitement des données à caractère personnel en vertu de la Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection de personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et du règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques eu égard au traitement des données à caractère personnel ("**GRPD**") :

1. en cas de délivrance de la carte sur www.chicco.be, il sera nécessaire de signer numériquement le formulaire spécifique de demande *en ligne*.

Les données communiquées par les Titulaires seront traitées conformément à la note d'information mise à disposition au moment de la souscription, conformément à l'article 13 du RGPD.

Tout défaut de signature, de même que toute communication incomplète ou mensongère des données nécessaires à l'émission de la Carte, empêchera l'émission de cette dernière ou entraînera sa révocation. Le Titulaire s'engage également à informer de toute modification de ses données personnelles.

3 - Utilisation de la Carte

Artsana n'est pas responsable de toute éventuelle utilisation frauduleuse, incorrecte ou abusive de la carte ; de plus, Artsana ne peut être tenue responsable d'éventuelles conséquences directes ou indirectes liées à un dysfonctionnement de la Carte et de ses systèmes de gestion échappant à son contrôle. Artsana s'engage en tout état de cause à tout mettre en œuvre pour que le Titulaire puisse de nouveau bénéficier des avantages éventuellement acquis et non utilisés.

Le Titulaire peut, à tout moment, désactiver sa Carte et supprimer son compte; la désactivation/suppression implique la renonciation à tous les avantages susceptibles d'avoir été cumulés et non utilisés. Artsana se réserve le droit de demander la restitution d'éventuels avantages acquis de manière illicite (points, prix, réductions, etc.), ainsi que d'intenter toute action en justice à l'encontre du Titulaire.

La Carte est à durée illimitée, toutefois Artsana se réserve le droit de la révoquer à tout moment et sans préavis dès lors qu'elle n'est pas utilisée pendant une période excédant 36 mois consécutifs.

Lors de l'utilisation de la Carte, son Titulaire est soumis au présent Règlement de la Carte de fidélité Chicco. Artsana a donc le droit d'annuler une Carte dès lors qu'une utilisation inappropriée est détectée.

L'émission de la Carte implique l'acceptation des conditions énoncées au présent Règlement de la Carte de fidélité Chicco.

4 - Durée du Règlement relatif à la Carte de fidélité Chicco

Le présent Règlement de la Carte de Fidélité Chicco est à durée illimitée et peut être modifié par Artsana à travers des mises à jour ultérieures, qui seront préalablement communiquées aux Titulaires.

RÈGLEMENT SUR LE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ 2026

1 - Qui peut participer au Chicco Club ?

Tous les Titulaires d'une carte peuvent adhérer au Chicco Club dans le respect du présent Règlement (ci-après le "**Règlement du Chicco Club**").

2 - Quelle est la durée d'adhésion au Chicco Club ?

L'adhésion au Chicco Club, et la possibilité consécutive de cumuler des points, est autorisée à partir du 14 avril 2026 (le "**Programme**"). Le programme est à durée illimitée, sauf éventuelle communication officielle préalable d'Artsana.

3 - Comment cumuler des points ?

Tous les Titulaires d'une carte qui, pendant la période de validité :

1. Effectuent des achats de produits vendus sur le Site Web Chicco ;
 2. Effectuent des actions non liées aux achats mais promues et signalées tour à tour par Artsana ;
- sauf exclusions indiquées ci-après, se verront octroyer 1 point pour chaque euro dépensé (1 € = 1 point).

Enfin, suite à la communication en faveur du Chicco Club (par exemple : Site Web Chicco, *réseaux sociaux*, affiches, *e-mailing direct*, SMS, etc.), la marque communiquera le lancement d'initiatives visant à obtenir des points supplémentaires, en plus de ceux déjà normalement accordés.

Ne contribuent pas au cumul de points :

1. les éventuels fractionnements d'un euro ;
2. l'émission d'une *carte cadeau* Chicco.

En cas d'annulation, de produits retournés par le Titulaire et impliquant le remboursement suite au retour, les points correspondants seront déduits de la Carte concernée, sur laquelle ils avaient été précédemment crédités.

4 - Quand les points expirent-ils ?

Chaque point est valable 12 mois à compter de la date d'achat par lequel il a été généré. La date d'expiration pertinente ("**Date d'expiration**") correspond donc au jour exact où les 12 mois courent à partir de cet achat. Cela signifie que les points n'expirent pas tous en même temps : chaque point (ou groupe de points) expire individuellement 12 mois après l'achat qui l'a généré.

Les points cumulés doivent être échangés avant la date d'expiration.

Les points cumulés et non échangés à la date d'expiration seront réinitialisés et ne pourront plus être échangés par la suite.

Les points seront visibles et pourront être échangés dans les 24 heures suivant l'achat pour lequel ils ont été générés.

5 - Quels sont les avantages du programme ?

Les points cumulés peuvent être utilisés pour échanger les récompenses indiquées au catalogue ("Catalogue de récompenses"), disponible sur chicco.be :

- Codes de réduction valables pour l'achat de tous les produits Chicco sur le site de e-commerce chicco.be
- Codes de réduction donnant accès à des remises exclusives sur les produits inclus dans le catalogue de récompenses, sur le Site Web chicco.be.

Dans les deux cas, il est nécessaire d'échanger les points en récompenses à l'avance depuis votre espace personnel *My Chicco*, sur le Site Web chicco.be.

Le contenu du catalogue de récompenses peut être actualisé, modifié ou complété par Artsana pendant toute la durée du programme, sans préavis, en garantissant dans tous les cas le respect des droits déjà acquis par les participants.

Les codes de réductions sont nominatifs, non cessibles, non utilisables pour l'achat de cartes cadeaux, non cumulables avec d'autres bons et promotions en cours. Les codes de réductions ont une durée de 3 mois à compter de leur émission et ne peuvent être utilisées qu'une seule fois.

Les récompenses échangées ne peuvent en aucun cas être convertis en espèces ou autres formes de paiement.

6 - Modifications du règlement Chicco Club

Le présent Règlement du Chicco Club peut être modifié par Artsana à tout moment, après notification aux Titulaires.